

« TOUS VOLONTAIRES »

A ce titre j'ai l'honneur de conduire une liste libre et autonome : « Tous volontaires » dans le cadre du CCDSPV. C'est pourquoi nous sollicitons vos suffrages afin de représenter toute la famille des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Ci joint notre profession de foi

En préambule notre démarche s'inscrit dans une démarche empreinte d'humanisme et d'altruisme : valeurs qui caractérisent tous les sapeurs-pompiers ;

Pourquoi devons-nous exister ?

Nous sommes, des femmes et des hommes sapeurs-pompiers volontaires de tous grades.

Par conviction, fiers de défendre nos valeurs, notre uniforme, nous avons fait un choix citoyen pour nous engager comme sapeurs-pompiers.

Fiers d'appartenir à cette corporation, nous avons choisi de respecter les règles, d'effectuer avec dévouement nos missions, de nous engager à travailler avec nos amis sapeurs-pompiers professionnels.

En cette période difficile, nous porterons une attention toute particulière au respect du statut du sapeur-pompier volontaire.

Notre action s'efforcera de s'exercer sur deux domaines essentiels :

Le plan humain :

Notre volonté est de veiller à ce que chaque volontaire soit placé « au centre » du dispositif humain afin qu'il puisse évoluer en parfaite harmonie et synergie avec ses pairs. Nous ne souhaitons et ne pouvons plus tolérer la fragilité de notre statut qui conduit certains d'entre nous à être rabaissés, "placardisés" et parfois même exclus arbitrairement. La politique de paupérisation du volontaire réduit ce dernier à un palliatif corvéable à souhait.

Les différents dispositifs initiés par l'Etat pour enrayer la crise du Volontariat ne fonctionnent pas ou difficilement. Il est impératif que chaque SIS prenne en compte dans sa politique managériale et financière la volonté ministérielle.

Le plan professionnel :

Aujourd'hui de nombreuses réflexions sont menées afin de pérenniser notre modèle de sécurité civile et de valoriser le volontariat.

Là encore il s'agit de faire respecter le statut actuel du volontaire : de nombreux domaines restent au mieux perfectibles au pire inexistantes.

L'accès à la formation est une obligation pour le volontaire, et ce tout au long de sa carrière. Pourquoi refuser des formations à ces agents alors que d'autres sont prioritaires ? Ces discriminations sont intolérables voire malsaines et surtout contraires à nos valeurs d'égalité et de fraternité.

Les institutions ont prouvé leurs limites : même si la l'orientation départementale tend à donner une place aux pompiers volontaires dans l'encadrement, ceci n'est réalisé qu'encore de manière très marginale.

Nous nous efforcerons de renforcer le tissu relationnel entre les différents groupements et bassins afin de faire remonter les problèmes et interrogations des agents. Nous serons une force de propositions pour assurer un avenir le plus paisible et serein. Nous Nous efforcerons de rétablir une véritable communication départementale entre tous les volontaires.

GAMANT STEPHANE